Monsieur le Commissaire Enquêteur
PLUM
Métropole Orléans

Olivet le 13 octobre 2026

Objet : PLUM

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je suis propriétaire sur la zone UR4-OL des parcelles cadastrales 450232-BP0600 et 450232-BP0644.
Ces deux parcelles ont fait l'objet de constructions et sont clôturées depuis les constructions (plus de 50 ans).
A ce jour, au regard du PLUM, la frange agricole rentre sur les deux propriétés, à l'intérieur des clôtures.
Sur la parcelle 450232- BP 0600 : outre l'habitation, une piscine existante depuis plus de 25 ans. Cette piscine ne semble pas être répertoriée sur le PLUM (la piscine a fait l'objet d'une déclaration de travaux à la mairie d'Olivet et également répertoriée auprès de l'administration fiscale). La frange agricole passe au milieu de cette piscine alors que le terrain est constructible.
Egalement sur cette même parcelle, la propriété est en cours de vente mais la vente se heurte au flottement de la frange agricole (prix du terrain différent suivant constructible ou non. – la propriété peut actuellement faire l'objet d'une nouvelle construction) .
Sur la parcelle 450232-BP0644 : la frange agricole passe au milieu de la construction et sur le terrain clos. Pour cette parcelle, le PLUM la considère comme un jardin ????

Par la présente, je vous demande de bien vouloir revoir la délimitation de la frange agricole en faisant un **retrait de la frange agricole à l'extérieur des clôtures** et ainsi préserver les propriétés privées construites.

Je vous remercie de l'attention portée à ma requête

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées ;